



Vie chère

Le gouvernement prend de nouvelles mesures pour protéger les consommateurs

Le Togo a connu il y a quelques jours une augmentation du prix du carburant. Pour soutenir le pouvoir d'achat de la population, le gouvernement a pris de nouvelles mesures. Ces mesures sont relatives à la baisse des tarifs de péages pour certaines catégories de véhicules. Sont donc concernés les véhicules qui servent au transport de marchandise. Le but étant de faire en sorte que ...

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Engins à deux (2) roues	50 FCFA	50 FCFA
Tricycles	100 FCFA	100 FCFA
Véhicules légers	500 FCFA	500 FCFA
Minibus de 9 à 15 places	1000 FCFA	500 FCFA
Autocars bus de 50 à 95 places	1800 FCFA	1800 FCFA
Poids lourds à deux (2) essieux	2500 FCFA	2500 FCFA
Poids lourds à trois (3) essieux	3000 FCFA	3000 FCFA
Poids lourds à 4 et 5 essieux	3500 FCFA	3000 FCFA
Poids lourds à 6 et 7 essieux	4000 FCFA	3500 FCFA
Poids lourds à 8 essieux et plus	5000 FCFA	3000 FCFA

PAGE 5

POLITIQUE



Guerre de positionnement

Elliot Ohin est-il désormais en minorité au sein de l'UFC ?

La guerre de positionnement continue de plus belle au sein de l'Union des forces de changement (UFC). La balance ne semble plus être penchée du côté du camp d'Elliot Ohin, 2e vice-président du parti. Certaines décisions qu'il avait prises au nom du président national Gilchrist Olympio sont remises en cause par le bureau directeur.

PAGE 3

REPORTAGE



Projet « Vacances créatives »

La Fondation Mablé Agbodan initie des enfants aux métiers d'arts et aux métiers créatifs de la technologie

Dans le cadre de ses activités, la Fondation Mablé Agbodan organise du 25 juillet au 20 août 2022 un projet dénommé « Vacances créatives ».

PAGE 11

ECONOMIE

Téléphonie mobile

L'Arcep vent debout contre les messages de masse à visée publicitaire ou commerciale

Après l'enquête de satisfaction des clients des services de communications ...

PAGE 5



Axe Lomé - Accra

Vers la facilitation de « la libre circulation des personnes et des biens »

Le chef de l'Etat ghanéen a effectué hier jeudi 28 juillet, une visite d'amitié et de travail à Lomé. Nana Akufo-Addo a échangé avec son homologue, togolais Faure Gnassingbé, sur des sujets relatifs aux questions bilatérales ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Le Togo participe à sa 1ère activité officielle du Commonwealth

Un mois exactement après son adhésion, le Togo participe à sa première activité officielle au sein du Commonwealth. La ministre des Sports et des Loisirs, Lidi Bessi Kama, participe depuis mardi à Birmingham (Angleterre), à la dixième conférence des ministres des Sports de l'organisation.

La réunion est la toute première depuis le passage à 56 membres avec l'entrée du Togo et du Gabon.

Axés sur le thème de la création d'un secteur des sports inclusif et résilient, les travaux seront l'occasion de plancher sur la contribution de la pratique sportive aux objectifs de développement durable (ODD), avec un accent sur les questions d'égalité et de droits de l'homme. Le tout, dans un contexte de reconstruction post-pandémie.

Pour le Togo, ce sera aussi l'occasion de nouer des contacts, et d'envisager des possibilités de partenariat.

Dialogue politique de la CEA

Le Togo recommande l'accroissement de l'allocation des Droits de tirage spéciaux

Le Togo a pris part, le 21 juillet dernier, au webinaire de dialogue politique sur l'impact de la guerre russo-ukrainienne sur les prix des matières premières et des produits alimentaires en Afrique. Le pays a été représenté par le ministre, secrétaire générale de la présidence de la République, Sandra ...



PAGE 5

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Dialogue politique de la CEA Le Togo recommande l'accroissement de l'allocation des Droits de tirage spéciaux</p>  <p>P 5</p>	<p>Santé mondiale Les hépatites B, C et D responsables de 95% des décès</p>  <p>P 10</p>	<p>Projet « Vacances créatives » La Fondation Mablé Agbodan initie des enfants aux métiers d'arts et aux métiers créatifs de la technologie</p>  <p>P 11</p>
---	---	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Bienvenue chez KISSAO Essodeke, détentrice d'un prêt-à-porter de revente de pagnes et de vêtements à Kara

KARA, Togo - Le père de KISSAO Essodeke est mort quand elle avait 1 an. Lorsque sa mère s'est remariée et a déménagé dans un autre village, Essodeke a été élevée successivement par plusieurs membres de sa famille paternelle. Dans leur petit village, elle a dû faire face à des difficultés financières toute son enfance. Ainsi, malgré son rêve de finir ses études, sa tante a refusé de financer ses deux dernières années du premier cycle secondaire. « Les filles doivent se marier tôt ou tard, c'est gaspiller de l'argent de les envoyer à l'école », lui a-t-elle dit.

Cette expérience n'a fait que renforcer un autre des rêves de KISSAO Essodeke : celui de lancer une Activité Génératrice de Revenus pour acquérir l'indépendance financière. Cela l'a conduite à devenir très rapidement couturière et afin d'épargner pour lancer un commerce. Mais son plan n'a fonctionné comme prévu. C'est finalement grâce au produit Accès des Pauvres aux Services Financiers APSEF du Fonds National de la Finance Inclusive FNFI qu'elle devient commerçante de pagnes. Retour sur son histoire dans ce numéro de votre rubrique Echos des Bénéficiaires

En tant que filles, elles ont toutes été élevées dans l'idée que tout serait possible et qu'aucune barrière ne serait insurmontable. De nombreuses femmes constatent pourtant que la réalité est assez différente. Surtout quand vous avez la malchance d'être orpheline de père à l'âge d'un an comme KISSAO Essodeke. « Je tenais à obtenir

l'éducation dont j'ai besoin, au moins finir le secondaire et avoir mon baccalauréat. Malheureusement j'ai dû quitter les bancs en 4^e » nous révèle-t-elle. Et d'ajouter : « ça a été un choc. Mais, j'ai toujours été passionnée par le commerce. Au lieu de me décourager j'ai fait une petite formation de couture. L'idée, c'était travailler et d'avoir de l'épargne pour me lancer dans le commerce de pagnes ». Cependant, les choses ne se sont pas passées comme prévu et donc KISSAO Essodeke n'a pas pu rassembler le fonds nécessaire pour lancer son commerce de pagnes.

FNFI, la possibilité d'un nouveau départ

Terrorisée et dépressive, KISSAO Essodeke pensait avoir touché le fond lorsque sa vieille machine à coudre, un don d'une tante ne marchait plus. Elle se résout alors à vendre de petits condiments dans le marché de Kara. C'est là qu'on l'a orientée vers les produits FNFI. Elle raconte : « Dans le marché, j'ai eu une très bonne

amie. C'est elle qui m'a parlé du FNFI et qu'il fallait faire un groupe de 5. Vers fin 2016, j'ai eu un premier prêt de 30 000 FCFA avec le produit APSEF, ce qui m'a permis d'acheter des pagnes de petits prix pour revendre ». Désormais, mère de 3 enfants, elle n'est plus considérée comme une personne représentant un fardeau, mais comme une jeune femme autonome, qui contribue au foyer. « Le FNFI m'a aidée à devenir financièrement indépendante, ce qui me permet d'exercer ma liberté de choix », se réjouit-elle.

Cette orpheline à qui la nature n'a pas fait de cadeaux vend plus que des pagnes désormais. Elle a ouvert un prêt à porter en plein cœur de KARA dans lequel elle revend des pagnes mais aussi des vêtements pour hommes et femmes, des sacs, des chaussures et d'autres articles. Bénéficiaire en fin des cycles des produits FNFI, elle a pu obtenir un prêt de 4 millions FCFA avec le produit Nkodédé pour se lancer



KISSAO Essodeke

dans la revente de pagnes en gros. « Avec Nkodédé, j'ai désormais la capacité d'avoir du stock pour vendre des pagnes en gros à de modestes revendeuses de Kara », nous confie-t-elle. Et quand on lui demande son bénéfice net par mois, elle sourit fièrement et elle répond : « lorsque ça marche bien, je peux avoir bénéfice net de 300 mille FCFA par mois ».

Le capital humain est l'un des plus grands atouts dont un pays dispose. Mais, il requiert que le couple, surtout la femme au foyer soit autonome pour investir dans la santé et l'éducation de ses enfants. Les contributions économiques des femmes à la scolarisation plus longue des enfants peuvent transformer les

performances économiques d'un pays. Œuvrer pour l'autonomisation des femmes n'est donc pas seulement juste, c'est économiquement judicieux. Des jeunes femmes courageuses, comme KISSAO Essodeke, qui s'est autonomisée et s'occupe de la scolarité de ses enfants, nous font espérer que la prochaine génération fera entendre sa voix énergiquement. Le FNFI et d'autres mécanismes de financements mis en place par le gouvernement Togolais sont là pour leur en donner les moyens. KISSAO Essodeke s'est même fixée un objectif pour ses enfants : « Il faut que je veille à ce que mes enfants soient scolarisés pour qu'ils puissent avoir la chance de faire leurs propres choix dans la vie. »

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive

tm

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web : www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : Togomatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Ecole togolaise

« Le système éducatif est debout malgré les correctifs », professeur Kokoroko

Dans une émission spéciale bilan de l'année scolaire 2021-2022 tenue sur la Télévision togolaise (TVT) le mercredi 27 juillet 2022, le professeur Komla Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat assure que le système éducatif togolais est en plein progrès même s'il y a des éléments à améliorer.



Professeur Komla Dodzi Kokoroko

À la suite des résultats obtenus lors des différents examens cette année, une vive polémique est née sur l'efficacité du système éducatif. « Le système éducatif est debout malgré les correctifs. Nos élèves sont

les meilleurs », a affirmé le professeur Komla Dodzi Kokoroko. « Je prends les succès avec modestie. La qualité de l'enseignement doit être questionné », a-t-il reconnu.

« Je suis d'accord que derrière ce taux de réussite,

il y a quand même des choses à corriger », a fait remarquer le ministre. La recherche de la qualité doit passer par la mise en place d'un corps enseignant de bonne qualité. « Il n'y a jamais eu d'école de qualité sans personnel d'encadrement de qualité », a déclaré le professeur Kokoroko.

Il annonce donc que de jeunes inspecteurs de l'éducation et conseillers pédagogiques seront déployés sur le terrain à la rentrée prochaine. Un travail de fond est en cours pour améliorer la formation des enseignants, mettre en accent particulier sur la qualité du recrutement notamment dans les matières scientifiques.

« Nous sommes en train de travailler pour l'augmentation des lycées scientifiques. L'on envisage de créer au moins un lycée scientifique par préfecture

», a ajouté le ministre Kokoroko. La création des zones éducatives prioritaires permettra également de remonter le niveau des apprenants dans des domaines spécifiques.

L'orientation scolaire doit pousser les apprenants vers un certain nombre de métiers plus pourvoyeurs d'emplois. « Nous devons faire plus au niveau des Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) et l'enseignement technique et professionnelle afin que tous les bacheliers ne viennent pas à l'université », poursuit le professeur Kokoroko.

En effet, les universités publiques sont débordées et il faut dire qu'il ne s'agit pas de la destination idoine pour tous les apprenants.

« À un moment donné, l'Etat doit prendre ses responsabilités et c'est ce

que nous faisons à travers une politique ambitieuse de recrutement et des réformes », assure-t-il. Il faudra mettre les enseignants à profit pour expliquer aux élèves qu'ils ne sont pas tous obligés de venir à l'université, et qu'ils peuvent même déjà après le BEPC s'orienter vers un métier. Un grand travail de sensibilisation et d'orientation s'impose.

Qu'en est-il des problèmes que l'on connaît régulièrement entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants ? « Le système éducatif durable est celui qui à travers le dialogue et les réformes, vient à bout des difficultés et crises », constate le ministre. On peut donc compter sur tout le monde pour que le système éducatif continue de se performer.

Edem Dadzie

Guerre de positionnement

Elliot Ohin est-il désormais en minorité au sein de l'UFC ?

La guerre de positionnement continue de plus belle au sein de l'Union des forces de changement (UFC). La balance ne semble plus être penchée du côté du camp d'Elliot Ohin, 2e vice-président du parti. Certaines décisions qu'il avait prises au nom du président national Gilchrist Olympio sont remises en cause par le bureau directeur.

« Le bureau directeur de l'UFC tient à porter à la connaissance du public qu'en aucun moment il ne s'est réuni pour suspendre monsieur François Lokadi et que ni le bureau directeur élu par le congrès du 12 août 2010 et encore moins le président national de l'UFC ne cautionnent cette démarche frauduleuse », a indiqué le bureau directeur dans un communiqué.

François Lokadi est le 6e vice-président de l'UFC.

« Le bureau directeur saisit cette occasion pour inviter M. Ohin à se ressaisir car par ses manœuvres solitaires et frauduleuses, il ternit l'image de notre parti », poursuit le communiqué.

« Le bureau directeur soutient le vice-président Lokadi, réaffirme sa loyauté au président national du parti le Dr Gilchrist Olympio et ne ménagera aucun effort pour mettre fin à cette imposture », ajoute le communiqué.

Le retour de Gilchrist Olympio aurait-il mis fin à l'hégémonie apparente de monsieur Ohin au sein du parti? Le 2e vice-président de l'UFC prenait-il donc des initiatives solitaires en mentant au nom du président national ? Le Dr Olympio commence-t-il ainsi à mettre fin au désordre qui régnait au sein de son parti ?

La rédaction

Axe Lomé - Accra

Faure Gnassingbé et Akufo-Addo veulent faciliter « la libre circulation des personnes et des biens entre leurs deux pays »

Le chef de l'Etat ghanéen a effectué hier jeudi 28 juillet, une visite d'amitié et de travail à Lomé. Nana Akufo-Addo a échangé avec son homologue, togolais Faure Gnassingbé, sur des sujets relatifs aux questions bilatérales et régionales.

D'après un communiqué de presse conjoint des gouvernements du Togo et du Ghana, les échanges entre les deux chefs d'Etat ont tourné entre autres, autour des relations de coopération et la délimitation des frontières entre les deux pays.

« Abordant les questions d'ordre bilatéral, les deux présidents se sont félicités de l'excellence des relations de fraternité et de coopération qui unissent leurs deux pays et ont réitéré leur volonté commune de les renforcer davantage dans l'intérêt de leurs populations respectives. Les deux Chefs d'Etat se sont engagés à faciliter la libre circulation des personnes et des biens entre leurs deux pays. A cet égard,



Nana Akufo-Addo accueilli par Faure Gnassingbé

ils se sont félicités de l'accélération du processus d'opérationnalisation du poste de contrôle juxtaposé de Noépé-Akanu. Ils ont également passé en revue les questions liées à la sécurité et à la délimitation de leur frontière commune », lit-on dans le communiqué. La montée du terrorisme

dans l'espace ouest africain et la coopération entre les Etats de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) ne sont pas du reste.

D'après le communiqué conjoint, Faure Gnassingbé devrait se rendre prochainement au Ghana.

TM

Bénin/Libération de prisonniers politiques

Un acte pour plaire à l'ancien colon ?

Le timing est presque parfait pour qu'on pense à une simple coïncidence. Comprendre que la libération de ces 30 personnes en détention pour des faits commis lors de l'élection présidentielle de 2021, soit intervenue au moment même où le président français, ancien colon, était en visite de travail au Bénin, a été l'exercice le plus prolifique de l'actualité ces derniers jours. Du reste, ce ne serait qu'un autre geste sans envergure, puisqu'au final, les détenus les plus célèbres du pays, gardent toujours leurs geôles.



Patrice Talon et Emmanuel Macron

La question de la libération de ceux des prisonniers devenus célèbres, en raison du contexte dans lequel ils ont été interpellés et incarcérés aux forçeps des lois en vigueur au Bénin, a été évoquée lors de la conférence de presse conjointe animée par le

président béninois Patrice Talon, mercredi 27 juillet 2022 à Cotonou. Droit dans ses bottes, le président Talon n'y est pas allé par 4 chemins. Même s'il concède une certaine ouverture politique, Patrice Talon est convaincu que « (...) Personne n'est détenu

pour son opinion politique. Mais les gens sont détenus pour avoir commis des crimes des délits dans le champ politique. Donc il se pourrait que dans les temps à venir, dans mon temps ou après moi, que des actes de grâce ou d'amnistie soient pris en faveur de ces gens-là.

C'est possible. ». Sans nommer directement donc les opposants Reckya Madougou et Joel Aivo, le président béninois voudrait que prévale l'Etat de droit de démocratie et aussi de bonne gouvernance, sur toutes autres considérations politiques ou partisans. Mais alors, pourquoi libérer maintenant, ce 27 juillet 2022, et pas avant ou après la visite du président français Emmanuel Macron ? Patrice Talon aurait-il juste précipité les choses que « pour les beaux-yeux de l'ancien colons » ?

Du reste, dans le pays, cette « semi-liberté » accordée à ces personnes est diversement appréciée. Certains estiment que le chef de l'Etat est sur la bonne voie et ils encouragent l'initiative. « C'est une bonne chose. Le président Talon est dans la bonne direction. L'opposition a toujours réclamé la libération des détenus politiques et le retour sans conditions des exilés, ainsi que la tenue d'élections législatives inclusives,

transparentes et paisibles. Si c'est un signal que le président Talon donne au monde et aux Béninois que désormais il va s'inscrire dans le respect des droits de la personne, de l'Etat de droit et de la démocratie, nous ne pouvons que saluer cela », affirme Alassane Tigré, vice-président du parti d'opposition Les Démocrates, au micro des confrères de Rfi.

Troisième vague de personnes libérées et placées sous contrôle judiciaire en une année, le gouvernement Talon semble revoir sa copie et envoie des signaux encourageant à l'endroit de la classe politique nationale et l'opinion internationale. Même si Joel Aivo et Reckya Madougou ne figurent toujours pas sur la liste des graciés, il faut reconnaître les concessions faites par le locataire du palais de la Marina. Assurément que les récentes rencontres avec ses prédécesseurs présidents ont commencé par donner des signaux verts encourageants.

Alexandre Wémima

Tunisie / Référendum

La Constitution « Kaïs Saïed » adoptée malgré la faible participation

Selon des résultats officiels préliminaires, 94,6 % des électeurs tunisiens qui se sont rendus aux urnes ont voté "oui" à la nouvelle Constitution proposée par le président Kaïs Saïed. Une victoire en demi-teinte, en raison d'une très forte abstention.

Le président Kaïs Saïed a engrangé un succès, mardi 26 juillet, avec l'adoption à une large majorité d'une nouvelle Constitution, qui lui octroie de vastes prérogatives, au risque de mettre en péril la jeune démocratie tunisienne. Mais le faible taux de participation entame la légitimité du processus, selon ses opposants.

La nouvelle loi fondamentale a été adoptée à une majorité écrasante de 94,6 %, selon des résultats officiels préliminaires annoncés tard mardi par le président de l'autorité électorale, Farouk Bouasker, à l'issue de longues opérations de dépouillement. Le taux de participation, considéré

comme très faible, a un peu augmenté par rapport aux chiffres provisoires annoncés la veille, "à 2,756 millions d'électeurs" soit 30,5 % des inscrits, contre 2,46 millions de votants et une participation de 27,54 % annoncés la veille.

La coalition d'opposants Front du salut national (FSN), qui avait appelé à boycotter le scrutin dénonçant un texte "taillé sur mesure" pour Kaïs Saïed, a accusé l'Isie d'avoir "falsifié" en les amplifiant les chiffres sur l'affluence au scrutin. Pour le FSN, dont fait partie le mouvement d'inspiration islamiste Ennahdha, bête noire de Kaïs Saïed, en n'allant pas aux urnes, "75 % des Tunisiens ont refusé



Le président tunisien Kaïs Saïed

de donner leur approbation au projet putschiste lancé il y a un an par Kaïs Saïed". La nouvelle Constitution accorde de vastes prérogatives au chef de l'Etat, en rupture avec le système parlementaire en place depuis 2014. Le président qui ne peut être destitué désigne le

chef du gouvernement et les ministres et peut les révoquer à sa guise. Il peut soumettre au Parlement des textes législatifs qui ont "la priorité". Une deuxième Chambre représentera les régions, en contrepoids de l'Assemblée des représentants (députés) actuelle.

Sadok Belaïd, le juriste chargé par Kaïs Saïed d'élaborer une ébauche de Constitution, a désavoué le texte final, estimant qu'il pourrait "ouvrir la voie à un régime dictatorial".

Kaïs Saïed, 64 ans, considère cette refonte comme le prolongement de la "correction de cap" engagée le 25 juillet 2021 quand, arguant des blocages politico-économiques, il a limogé son Premier ministre et gelé le Parlement avant de le dissoudre en mars. Pour nombre d'experts, l'avenir politique de Kaïs Saïed dépendra de sa capacité à relancer une économie dans une situation catastrophique avec un chômage très élevé, un pouvoir d'achat en chute libre et un nombre de pauvres qui augmente.

Sources : France 24

Téléphonie mobile

L'Arcep vent debout contre les messages de masse à visée publicitaire ou commerciale

Après l'enquête de satisfaction des clients des services de communications réalisée du 30 mai au 17 juin dernier, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a annoncé le 26 juillet dernier de nouvelles mesures. L'objectif est de faire respecter les droits des consommateurs.

L'une des préoccupations soulevées par les consommateurs au cours de cette enquête est relative à l'envoi de messages intempestifs à caractère publicitaire ou commercial par les opérateurs de services de communications électroniques. Face à ces préoccupations et conformément aux dispositions de l'article 37.2 des cahiers des charges des opérateurs (Moov Africa

Togo et Togo Cellulaire) qui leur font obligation d'offrir aux clients l'option de refuser de recevoir des messages de masse à visée publicitaire ou commerciale, le régulateur a enjoint aux deux opérateurs de téléphonie mobile deux principales dispositions.

Elle les invite d'abord à permettre à chaque client de décider de ne plus recevoir de message à caractère publicitaire



Siège de l'Arcep

ou commercial sur son téléphone par une notification à travers un code USSD. Ensuite

commercial, le code USSD permettant au client de notifier à l'opérateur son refus de recevoir ce type de message.

Tous les clients des opérateurs de communications électroniques mobiles qui ne souhaitent plus recevoir de messages SMS à caractère publicitaire ou commercial peuvent notifier leur refus à l'opérateur. Ainsi, pour les clients Togo Cellulaire (TOGOCOM), ils peuvent taper le code *102*7# et ceux de Moov Africa Togo le *100*3#.

Félix T.

Vie chère

Le gouvernement prend de nouvelles mesures pour protéger les consommateurs

Le Togo a connu il y a quelques jours une augmentation du prix du carburant. Pour soutenir le pouvoir d'achat de la population, le gouvernement a pris de nouvelles mesures.

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Engins à deux (2) roues	50 FCFA	50 FCFA
Tricycles	100 FCFA	100 FCFA
Véhicules légers	500 FCFA	500 FCFA
Minibus de 9 à 15 places	600 FCFA	500 FCFA
Autocars bus de 50 à 65 places	1500 FCFA	1500 FCFA
Poids lourds à deux (2) essieux	2500 FCFA	2500 FCFA
Poids lourds à trois (3) essieux	3000 FCFA	3000 FCFA
Poids lourds à 4 et 5 essieux	3500 FCFA	3000 FCFA
Poids lourds à 6 et 7 essieux	4000 FCFA	3500 FCFA
Poids lourds à 8 essieux et plus	7000 FCFA	5000 FCFA

Ces mesures sont relatives à la baisse des tarifs de péages pour certaines catégories de véhicules. Sont donc concernés les véhicules qui servent au transport de marchandise. Le but étant de faire en sorte que les prix sur les marchés ne soient pas affectés par la hausse du prix des produits pétroliers. Ainsi, pour un gros poids lourd, le tarif passe de 7 000 FCFA à 5 000 FCFA.

Dans la même logique, le gouvernement veille à un gel de la plupart des autres tarifs pour limiter l'impact. Cette disposition vise à impacter une population plus large, tout en se basant sur les capacités du gouvernement et la

nécessité d'entretenir le patrimoine routier. Dans le même sens, l'exécutif proroge la suspension du paiement des taxes de tickets de marché sur toute l'étendue



Un péage

du territoire pour une nouvelle durée de 3 mois à compter du 1er août. « Cette mesure ne concerne pas les loyers de boutiques et de magasins. L'Etat continuera d'accorder une

subvention, à cet effet aux structures de gestion des marchés (EPAM, régies des marchés et mairies), afin de leur permettre de faire face au manque à gagner ; le gouvernement compte sur

le sens de responsabilité des acteurs concernés pour l'application stricte de cette mesure », précise un communiqué du gouvernement.

Félix Tagba

Dialogue politique de la CEA

Le Togo recommande l'accroissement de l'allocation des Droits de tirage spéciaux

Le Togo a pris part, le 21 juillet dernier, au webinaire de dialogue politique sur l'impact de la guerre russo-ukrainienne sur les prix des matières premières et des produits alimentaires en Afrique. Le pays a été représenté par le ministre, secrétaire générale de la présidence de la République, Sandra Johnson. L'initiative de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA) a également connu la participation des ministres du Plan et des Finances du Togo, du Rwanda, de l'Éthiopie et de l'Égypte.



Sandra Johnson

La rencontre a pour objectif de réfléchir sur les effets de la guerre russo-ukrainienne sur le développement des économies africaines et de trouver des solutions pour venir à bout de cette crise.

Au cours des travaux, Sandra Johnson a évoqué l'impact du coronavirus sur l'économie des pays africains. « La pandémie de Covid-19 a été un frein aux aspirations des pays africains dont le Togo. Le conflit russo-ukrainien vient aggraver une situation socioéconomique post-Covid déjà fragilisée. Cette situation couplée avec les chocs climatiques perturbe l'offre et les prix sur les marchés internationaux et locaux des matières premières et des produits alimentaires. Elle met à rude épreuve la volonté des pays africains de mettre en œuvre une politique de redistribution de richesses. Cela limite les capacités et l'efficacité de leurs plans budgétaires, mettant ainsi à mal les économies ».

Au cours des travaux, le ministre, secrétaire générale de la présidence de la République a fait des recommandations relatives à l'accroissement de l'allocation des Droits de tirage spéciaux (DTS), l'accélération de leur réaffectation et la mise en place des mécanismes plus souples pour l'accès à ces fonds.

La rédaction

Togo

Le fruit des mesures éducatives et digitales

Les mesures sociales mises en œuvre par le gouvernement togolais portent leurs fruits, au regard des résultats examens scolaires 2021-2022. Au fil des années, le Togo a bonifié son système éducatif, désormais débarrassé des contraintes qui empêchaient les parents pauvres d'envoyer leurs enfants étudier sans aucun souci. Les universités publiques du pays ne sont pas en marge des réformes. Le tout dans un environnement digitalisé.

Le Certificat d'études du premier degré (CEPD) est un diplôme donné aux écoliers togolais, après les 06 classes du primaire. Il donne le droit d'accéder au collège pour atteindre le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) en fin de classe de troisième.

Résultats des examens scolaires et facteurs de réussite

204 182 candidats se sont inscrits à l'examen du Certificat d'études du premier degré (CEPD) pour le compte de l'année scolaire 2021-2022. 190 496 parmi eux ont été admis, ce qui représente un taux de réussite de 93,3% dont 93 056 filles. Cela prouve que les efforts gouvernementaux qui visent à offrir de bonnes conditions d'études aux enfants, promouvoir la scolarisation des filles et l'accès à l'école de tous, assurer la réussite en milieu scolaire, font effet.

Le Baccalauréat première partie (BAC 1), session 2022, a rendu son verdict. Les multiples investissements ont permis aux élèves d'apprendre et de réussir. Des données publiées par le ministère en charge du secteur renseignent que sur 75 427 candidats inscrits au BAC 1, 57 202

lycées publics sur le territoire. Une année plus tôt, le président de la République Faure Gnassingbé a demandé que la prise en charge des frais d'inscription aux examens 2020-2021 soit assumée par l'Etat. Ce dernier a dépensé près de 02 milliards de francs CFA pour couvrir les dépenses des parents d'élèves.

Près de 485 000 candidats du CEPD, BEPC, BAC 1, BAC 2, BTS CFA, BT, CQP, BEP, CAP et DTSA ont tiré profit de l'initiative. Par ailleurs, les frais de scolarité ont été définitivement gommés au préscolaire ainsi qu'au primaire depuis 2008. Aujourd'hui, des enseignants sont recrutés en nombre suffisant pour une bonne formation des apprenants. Rien n'est pris à la légère.

Universités publiques togolaises au cœur des réformes



Une jeune élève

ont été admis, cela équivaut à un taux de réussite de 75,83%. Sur les 57 202 admis, 48 170 sont issus de l'enseignement général et 9 032 de l'enseignement technique.

Concernant les facteurs de réussite, entre autres mesures qui rendent ces chiffres atteignables, il y a la suppression depuis août 2021 des frais d'inscription et de scolarité pour les élèves des collèges et

Une série d'initiatives sont menées par l'exécutif pour répondre aux besoins essentiels dans l'enseignement supérieur. Les universités publiques se modernisent, les étudiants ont de plus en plus accès aux infrastructures universitaires et à un enseignement de qualité. Il y a 02 universités publiques au Togo. La première, l'université de Lomé implantée au sud, et la deuxième,

l'université de Kara logée à 420 km au nord de Lomé.

Avec des facultés, établissements, écoles et instituts, l'université de Lomé est la première université du pays, accueillant la majeure partie des étudiants du pays. Pour l'année 2018-2019, elle avait un effectif de près de 58 000 étudiants. En

Lomé s'est récemment dotée vise à moderniser l'enseignement et la formation, renforcer la recherche, améliorer la qualité de vie universitaire et du pilotage, puis de la gouvernance universitaire. D'ici 2025, le plan ambitionne d'atteindre ses objectifs en améliorant la qualité des activités



Entrée principale de l'Université de Lomé

2017, l'université s'est dotée d'un plan directeur de développement d'une valeur de 29,5 milliards de francs CFA pour garantir une place à chaque étudiant inscrit, en plus de meilleures conditions de vie universitaire.

Le plan a favorisé la construction de 03 nouvelles agoras de 312 places chacune et un amphithéâtre de 1 500 places. Les routes du campus nord et sud ont été bitumées et 900 bancs et tables reposeurs posés pour la communauté estudiantine. La sécurité des étudiants est assurée grâce à une clôture universitaire sur 3 000 mètres linéaires ainsi que la mise place d'une police universitaire dénommée Copul.

En parallèle, en 2020, 03 nouvelles infrastructures ont été ajoutées à celles existantes à l'université de Kara pour un coût de 900 millions de francs CFA. Plusieurs autres ouvrages ont été rénovés. Par ailleurs, les étudiants des 02 universités bénéficient du Wifi Campus, sans oublier le projet "Galilée" qui a permis à des étudiants de disposer d'un ordinateur portable et d'une connexion internet pour un montant remboursable en plusieurs tranches.

Divers partenariats sont mis sur pied pour promouvoir l'apprentissage des étudiants et faciliter leur insertion professionnelle. Dans cet élan, le nouveau plan stratégique de développement 2021-2025 dont l'université de

académiques et en renforçant l'administration. D'autres actions non moins importantes pourraient en outre engendrer la construction d'une troisième université publique dans le pays.

La digitalisation, une aubaine

Conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025, le Togo veut devenir un hub; rendre abondante, fluide et moins coûteuse la connexion; simplifier la vie aux citoyens grâce à la digitalisation des services de l'administration publique. Aujourd'hui, des changements sont déjà remarquables, de telle sorte que des démarches - auparavant épuisantes et complexes - sont devenues simples et faciles.

Depuis 2017, il existe un portail informationnel en ligne, créé pour recenser toutes les démarches administratives susceptibles d'être accomplies par les citoyens ainsi que les entreprises installées sur le territoire.

Le portail national des services publics digitalisés de l'administration « service-public.gouv.tg » a été mis à jour en juin 2022, ce qui est un pas supplémentaire vers la digitalisation complète des démarches administratives. Dans sa forme actuelle, il offre la possibilité de créer un compte citoyen et/ou entreprise unique qui permet d'effectuer en ligne

les démarches administratives digitalisées et intégrées au portail, de payer en ligne les frais afférents aux différentes procédures, de suivre l'évolution des dossiers, de garder l'historique des documents

effective au Togo. Avec 500 francs CFA et une connexion internet, chaque Togolais ou étranger peut faire une demande en ligne (<https://casierjudiciaire.gouv.tg/>) et obtenir son casier judiciaire

entrepreneuriales des citoyens et étrangers.

Champion d'Afrique de la cybersécurité: Faure

mission. Merci pour la confiance et je vous promets que la mission sera accomplie avec beaucoup de diligence », a exprimé Faure Gnassingbé lors de son discours d'ouverture de circonstance.

Cette distinction, poursuit-il « me conforte dans le choix de mon pays de faire du numérique un vecteur de développement et renforce ma détermination à poursuivre cette œuvre. Je voudrais très amicalement aussi associer tous les ministres des pays frères à ce prix. Je crois que c'est un encouragement pour le continent africain, pour les chefs d'Etat africains à aller dans ce sens », a déclaré le champion d'Afrique de la cybersécurité.

Le Togo a entrepris un vaste programme de transformation digitale et la renforce davantage : une loi sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel a été adoptée, une Agence nationale de la cybersécurité (ANCy), un Centre national de réponse aux incidents de cybersécurité (CERT), mis sur pied.

A l'initiative du gouvernement togolais et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), le sommet sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité en Afrique entend mener des réflexions sur les moyens de relever les défis liés à la cybercriminalité. Il s'agit de développer des synergies pour combattre la criminalité dans la transition numérique, une révolution de l'heure qui ouvre des perspectives remarquables à l'humanité.

Attipoe Edem Kodjo



Entrée principale de l'Université de Kara

échangés avec l'administration, etc.

Par ailleurs, le portail intègre 04 démarches totalement digitalisées que sont les demandes en ligne de passeport ordinaire et de service, de carte de séjour, de raccordement à l'électricité basse tension et de permis de construire.

Plus de 110 000 demandes de casier judiciaire ont été traitées depuis août 2021. Ce chiffre doit son existence à l'automatisation du casier judiciaire qui est

dans 03 jours au maximum.

Un projet de numérisation du certificat de nationalité est entré dans sa phase opérationnelle depuis 2008. En février 2022, le matériel de duplication de ce document a été installé dans les chefs-lieux des régions et dans certaines préfectures pour permettre aux demandeurs d'obtenir le duplicata de nationalité en 24 heures. A côté, il y a aussi la digitalisation des procédures de création d'entreprise qui fait accroître les ardeurs

Gnassingbé compte mettre le Togo à l'abri

Le premier sommet sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité en Afrique s'est tenu les 23 et 24 mars 2022 à Lomé. Le président du Togo, Faure Gnassingbé, a été distingué prix du Champion d'Afrique de la cybersécurité lors dudit sommet. « Je reçois cette distinction avec beaucoup d'humilité parce qu'il est rare qu'on vous offre un prix avant que vous ne commenciez votre

Citoyens Entreprises / Associations / Professions libérales Annuaire de l'a

Service Public de l'administration togolaise Créer un compte

Votre plateforme de services gouvernementaux

Rechercher un service, un mot-clé...

REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN JOURNAL OU PERIODIQUE DE DIFFUSION NATIONALE
A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lomé

la **BANK OF AFRICA-TOGO (BOA-TOGO) SA**, Société Anonyme au capital de quinze milliards cinq cent millions (15 500 000 000) de francs CFA, N° CC : 092694-U-RCCM : Lomé-2009 B 0340 ; ayant son siège social au Boulevard de la République, 01 BP 229 Lomé-Togo, Tel : (+228) 22 53 62 62/ 22 53 62 01, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié ex-qualité au siège de ladite société.

Assistée de **Maitre Ezin DJOMATIN**, Avocat au Barreau du Togo, au 313, Boulevard du 13 janvier au 1^{er} étage de l'immeuble de l'Agence de la Banque UTB à côté de CITY HOTEL et en face de la société EFOGERC audit et conseil, 04 BP: 926, Tel: 22-20 16 56, Fax 22 20 16 56 Lomé;

A l'honneur de vous exposer les faits ci-après :

Quelle est créancière de monsieur SOULO Mapheche, promoteur de l'Etablissement AFRIK SERVICES INVEST de la somme principale de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA;

Cette créance résulte d'un concours financier en date 24 avril 2018 (pièce n°1);

En garantie du remboursement dudit concours financier, le sieur AZAGLO Dovi s'est constitué caution hypothécaire de monsieur SOULO Mapheche en affectant son immeuble objet du titre foncier n°34 388 RT;

Dans le cadre du recouvrement de la créance précitée, le Tribunal de Commerce de Lomé a, par jugement n°0147/20 rendu le 09 mars 2020, accordé à monsieur SOULO Mapheche terme et délai de dix (10) mois pour payer l'intégralité de sa dette vis-à-vis de la requérante (pièce n°2);

Ledit jugement ayant été défilé à la Cour d'Appel de Lomé, cette dernière a également, par arrêt n°161/21 rendu le 17 novembre 2021, accordé à monsieur SOULO Mapheche terme et délai de dix (10) mois pour payer l'intégralité de sa dette vis-à-vis de la requérante (pièce n°3);

Lors de la signification de cet arrêt, Maître AGBOBLY-ATAYI Mawuku a constaté que les destinataires, messieurs SOULO Mapheche et AZAGLO Dovi n'ont plus de domicile ni de résidence connus au point qu'il lui est impossible de leur notifier à personne ou à domicile (pièce n°4) ;

Il a donc procédé à la signification dudit arrêt par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile qui dispose que « **Lorsque la partie destinataire n'a de domicile ni résidence connus, la notification s'opère par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal compétent et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale désigné par le juge** » (pièce n°5);

Dans ces conditions, pour porter l'exploit de signification en cause à la connaissance des requis dont le domicile ni la résidence sont inconnus, il y

①

SIGNIFICATION D'ARRÊT N° 161/21 RENDU LE 17 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-deux

Et le Jeudi 30 Juin à 15 heures 15 minutes

A la requête de la **BANK OF AFRICA-TOGO (BOA-TOGO) SA**, Société Anonyme au capital de quinze milliards cinq cent millions (15 500 000 000) de francs CFA, N° CC : 092694-U-RCCM : Lomé-2009 B 0340 ; ayant son siège social au Boulevard de la République, 01 BP 229 Lomé-Togo, Tel : (+228) 22 53 62 62/22 53 62 01, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié ex-qualité au siège de ladite société ;

Assistée de **Maitre Ezin DJOMATIN**, Avocat au Barreau du Togo, au 313, Boulevard du 13 janvier au 1^{er} étage de l'immeuble de l'Agence de la Banque UTB à côté de CITY HOTEL et en face de la société EFOGERC audit et conseil, 04 BP: 926, Tel: 22-20 16 56, Fax 22 20 16 56;

Avons signifié et laissé à :

1- Monsieur SOULO Mapheche, Promoteur de l'Etablissement AFRIK SERVICES INVEST (A.S.I), sis à Lomé, LEO 2000, immatriculé au RCCM sous le numéro TG-LOM 2017 A 1067, Tél : 22 52 11 65/ 90 15 05 12, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *depuis la notification de cet arrêt, Monsieur SOULO Mapheche ne dispose plus de domicile ni de résidence connus au point qu'il lui est impossible de leur notifier à personne ou à domicile.*

2- Monsieur AZAGLO Dovi, Caution Hypothécaire de Monsieur SOULO Mapheche, Promoteur de l'Etablissement AFRIK SERVICES INVEST (A.S.I), Tél : 90 16 61 61, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *depuis la notification de cet arrêt, Monsieur AZAGLO Dovi ne dispose plus de domicile ni de résidence connus au point qu'il lui est impossible de leur notifier à personne ou à domicile.*

Copie de l'arrêt N° 161/21 rendu le 17 novembre 2021 par lequel la Cour d'Appel de Lomé a accordé au sieur SOULO Mapheche, un report de dix (10) mois pour se libérer de l'intégralité de sa créance vis-à-vis de la BOA S.A.

La présente signification lui est faite à toutes fins utiles que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

③

a lieu de procéder à son insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ;

C'est pourquoi, la requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, en application des dispositions de l'article 58 du Code de procédure civile sus énoncé, désigner un journal ou périodique de diffusion nationale, aux fins d'insertion de l'exploit de signification en date du 30 juin 2022 de l'arrêt n°161/21 rendu le 17 juin 2021

Fait à Lomé, le 18 Juillet 2022

Pour la requérante,
 Son Conseil
Ezin DJOMATIN
 AVOCAT

ORDONNANCE N° 253 /2022

Nous **Amenyo Kodzo AKUATSE** Président du Tribunal de Commerce de Lomé ;

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et les pièces y jointes ;

Vu les dispositions de l'article 58 du Code de Procédure Civile ;

Vu les dispositions de l'article 163 du Code de Procédure Civile ;

Attendu que la demande de la **BANK OF AFRICA-TOGO (BOA-TOGO) SA** est fondée;

Qu'il y a lieu d'y faire droit;

Autorisons la requérante à faire insérer au :

Journal TOGOMATIN

L'exploit de signification en date du 30 juin 2022 de l'arrêt n°161/21 rendu le 17 juin 2021 affiché à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé.

Dans qu'il nous en sera référé en cas de difficulté.

Fait en notre cabinet à Lomé,

Le 20 juin 2022

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Amenyo Kodzo AKUATSE

②

A CE QU'ILS N'EN IGNORENT

Et je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé tant **Copie de l'arrêt N° 161/21 rendu le 17 novembre 2021**, que du présent exploit dont le coût est de : 30.000 FCFA

L'HUISSIER.

(Signature et sceau de l'huissier)

④

Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) au Togo lance le démarrage officiel des activités de son Plan Stratégique Pays - Togo 2022-2026

Approuvé en juin 2022 par le Conseil d'Administration du Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM) avec l'appui du gouvernement, le Plan Stratégique Pays (PSP) du Togo du Programme alimentaire mondial des Nations-Unies (PAM) au Togo est à sa phase opérationnelle depuis le 1er juillet 2022. Afin de permettre à tous les acteurs d'être à un même niveau de compréhension et de définir les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, le Gouvernement et le PAM Togo ont procédé, ce mercredi 27 juillet 2022, à l'hôtel Sarakawa de Lomé à une cérémonie solennelle de démarrage officiel des activités de son Plan stratégique pays pour la période 2022-2026.



Présidée par M. KONLANI Kombaté Dindioque, Directeur de Cabinet, représentant le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR), la cérémonie de démarrage officiel des activités du Plan stratégique pays du PAM a été l'occasion pour les acteurs et parties prenantes de revisiter les grandes orientations du document du Plan stratégique pays, de partager les contours des activités devant faciliter la mise en œuvre et de définir les rôles et responsabilités de chacun.

Dans son mot de bienvenue, le Représentant résidant et Directeur

pays du PAM au Togo, M. Aboubacar KOISHA, a profité de l'occasion pour réitérer l'engagement de l'institution humanitaire à œuvrer aux côtés du Gouvernement en vue de faire reculer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo. Il affirme, en effet, que « Cette rencontre d'échanges et de partage est d'une grande importance pour tous les acteurs et les parties prenantes, les structures d'assistance alimentaires au Togo car les fruits qui en seront issus vont permettre d'accompagner efficacement et adéquatement le Gouvernement dans la lutte contre les vulnérabilités liées à l'alimentation et à la

nutrition. »

Depuis 1968, le PAM n'a cessé de contribuer au renforcement de la résilience des communautés face aux chocs des aléas naturels ainsi qu'à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations togolaises les plus vulnérables. C'est pourquoi, selon Mme Fatoumata Binta Tidiane DIALLO, représentante du Coordonnateur du système des Nations Unies au Togo par intérim, « les activités de ce Plan stratégique Pays 2022-2026 nécessitent la mobilisation des partenariats diversifiés, publics, privés, sociétés civiles, et cela, à

tous les niveaux ».

Rappelant le contexte et les contours des interventions impactantes du PAM en faveur de la paix et le développement durable, qui ont favorisé le prix Nobel de la Paix en 2020, le Directeur de cabinet du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural a réitéré la reconnaissance du Gouvernement à la direction exécutive du PAM pour l'ouverture d'une Représentation pleine et entière matérialisée par un Bureau pays depuis le 1er janvier 2021. Il a réaffirmé l'engagement du Togo à poursuivre ses efforts dans une synergie d'actions et de partenariats renforcés

avec le PAM pour une inclusion réussie de ce nouveau Plan stratégique sur les 5 prochaines années. Il croit fermement, que « la synergie d'actions et la complémentarité des interventions de toutes les parties prenantes participeront à la consolidation des acquis et à de meilleurs résultats pour le bien-être des populations ».

L'étape des allocutions et du discours de lancement franchie, les participants se sont retrouvés autour des commissions techniques relevant chacune des orientations stratégiques du Plan. A la fin, une feuille de route a été présentée et validée en séance plénière. Elle définit clairement l'architecture, les mécanismes et les modalités de mise en œuvre des différents piliers du Plan stratégique pays du PAM au Togo pour la période juillet 2022 - décembre 2026, les rôles et responsabilités des parties prenantes ainsi que les modalités de financement. D'un budget total de 17,6 millions de dollars USD, ce plan quinquennal, permettra d'assister et de renforcer la résilience de plus de 260 000 personnes vulnérables au Togo. Il s'inscrit dans la volonté du programme d'aider le Gouvernement dans la mise en œuvre de projets de réponse intégrée aux défis liés à la faim, à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, à la pauvreté et aux vulnérabilités sous toutes ses formes.

Pack BUSINESS
Pour grandir



BANK OF AFRICA
BMO GROUP



www.boafrica.com

Santé mondiale

Les hépatites B, C et D responsables de 95% des décès

A l'occasion de la Journée mondiale contre l'hépatite 2022, observée le jeudi 28 juillet 2022, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les spécialistes impliqués dans la lutte contre ce mal font le bilan, intensifient la sensibilisation du public et affichent l'objectif futur : mettre fin à l'hépatite virale d'ici 2030 dans le monde.

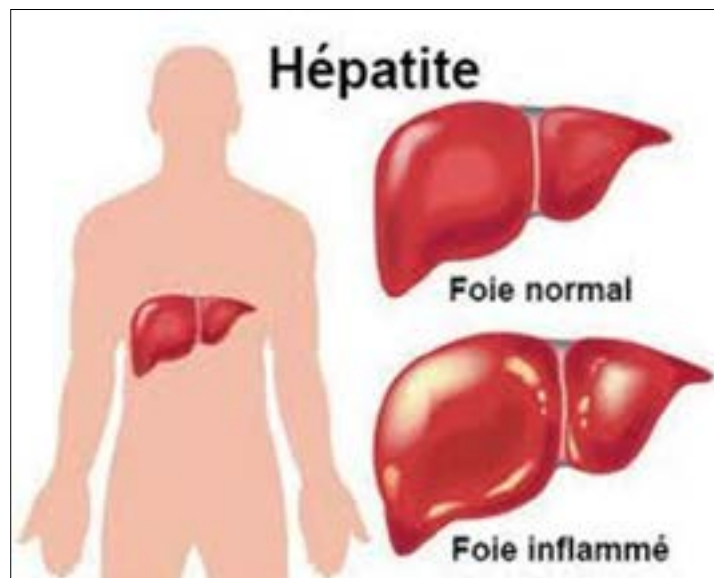


Voici les chiffres de l'OMS concernant les hépatites dans le monde : 1 100 000 décès sont causés chaque année par l'hépatite B et C ; 9 400 000 personnes sont sous traitement contre une infection chronique par le virus de l'hépatite C ; 10% des cas d'infection chronique par le virus de l'hépatite B sont diagnostiqués et 22% d'entre eux sont traités ; 42% des enfants dans le monde bénéficient de la dose de naissance du vaccin contre l'hépatite B. Lorsqu'on parle d'hépatites, c'est le foie, un organe très vital qui est en jeu. Quand cet organe arrête de fonctionner, la mort est inévitable. Or, dans le cas des hépatites, on parle d'intoxication du foie. Kponou Matthieu Tobossi, spécialiste togolais identifie plusieurs causes d'intoxication du foie et qui entraînent plusieurs formes d'hépatites.

Le spécialiste parle des intoxications liées aux médicaments. Selon lui, au moins 50 plantes médicinales et plus de 1000 médicaments pharmaceutiques sont dangereux pour le foie. C'est la raison pour laquelle on parle de posologie (mode d'administration d'un médicament). Et, il faut toujours consulter un spécialiste de la médecine traditionnelle ou moderne avant de consommer n'importe quel

médicament. L'on peut aussi intoxiquer son foie par l'alimentation. Aujourd'hui, l'utilisation des

L'OMS, en collaboration avec des scientifiques et les responsables politiques des pays concernés,



produits chimiques dans l'agriculture empoisonne les aliments et rejaillit sur la santé humaine. Kponou Tobossi insiste aussi sur l'intoxication du foie par la consommation excessive d'alcool. Il semble que ce type d'intoxication soit la plus généralisée au Togo.

Ce qui est encore plus grave est que beaucoup de boissons qui circulent sur le marché sont de mauvaise qualité. L'on peut contracter une hépatite à travers les fluides notamment lors des rapports sexuels non protégés. Un enfant peut aussi naître avec une hépatite. Le monde est actuellement confronté à une nouvelle flambée d'hépatites aiguës inexplicables touchant les enfants.

s'efforce de comprendre la cause de ces infections qui ne semblent dues à aucun des 5 types connus de virus de l'hépatite : A, B, C, D et E. Cette nouvelle flambée rappelle les milliers d'hépatites virales aiguës qui surviennent chaque



Utiliser ses propres outils et ne pas les partager

année chez les enfants, les adolescents et les adultes. La plupart des hépatites aiguës provoque une maladie bénigne et passe même inaperçue. Mais dans certains cas, elles peuvent entraîner des complications et être fatales. En 2019 seulement, on estime que 78 000 décès sont survenus dans le monde en raison de complications d'infections aiguës par les virus des hépatites A à E. Les efforts mondiaux donnent la priorité à l'élimination des hépatites B, C et D. Contrairement à l'hépatite virale aiguë, ces 3 infections provoquent une hépatite chronique qui dure plusieurs décennies et se solde par plus d'un million de décès par an dus à la cirrhose ou au cancer du foie. Ces 3 types d'infections hépatiques chroniques sont responsables de plus de 95 % des décès par hépatite. Bien qu'il existe

hôpitaux centralisés ou spécialisés. L'objectif de l'OMS est d'éliminer l'hépatite virale d'ici 2030. Pour y parvenir, l'OMS appelle les pays à viser les objectifs spécifiques suivants : réduire de 90 % les nouvelles infections par les hépatites B et C ; réduire de 65 % les décès dus à la cirrhose et au cancer du foie ; s'assurer que 90 % au moins des personnes atteintes des virus de l'hépatite B et C sont diagnostiquées ; et 80 % au moins des personnes pouvant bénéficier d'un traitement le reçoivent. Comme pour plusieurs autres maladies, la prévention reste le meilleur moyen de se mettre à l'abri. L'OMS identifie cinq mesures pour se protéger : utiliser toujours du matériel d'injection stérile, avoir des rapports sexuels protégés notamment quand on n'est pas sûr de rester fidèles entre partenaires ou de pratiquer



des orientations et des outils nécessaires pour diagnostiquer, traiter et prévenir l'hépatite virale chronique, de tels services sont souvent hors de portée des communautés et ne sont parfois disponibles que dans les

l'abstinence sexuelle, utiliser son propre rasoir et ses propres lames, utiliser du matériel de tatouage et de piercing sécurisé, vacciner les nourrissons contre l'hépatite B.

Edem Dadzie

SOMMATION DE PRENDRE COMMUNICATION DU CAHIER DES CHARGES

En deux mill vingt-deux

Et le Vingt-cinq (25) Juillet 2022 heures et 07 minutes

A la requête de la **NSIA BANQUE BENIN** (Anciennement **DIAMOND BANK**), Société Anonyme dont le siège social est à Cotonou (République du Bénin), Rue 308 Révérend Père Colineau quartier GANHI, 01 BP. 955 Cotonou 01, représentée par son Directeur Général, demeurant au siège de ladite banque et ayant élu domicile au siège de sa succursale à Lomé (République Togolaise), sise au 3529, Boulevard du 13 Janvier, Quartier Doulassamé, BP. 3925 Lomé, Tél. 22 53 10 01/22 53 10 02 ;

Assistée de la **SCP DOGBEAUVU & ASSOCIES**, Société d'Avocats au Barreau du Togo, sis à Lomé, 482, Rue ADABAWERE, 01 B.P 968 Lomé 01, Tél : 22 21 70 63, représentée par son Gérant Maître **Sédjo Koffi DOGBEAUVU**, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié audit siège ;

Josée Kokoèvi ABIASSI-AMEDEGNATO
Huissier de Justice près la Cour d'Appel de Lomé,
demeurant en même ville, 187 rue des Cygnes
Togolaise - Natif de
Sourabaya

Dit et déclaré à :

Monsieur **Mohammed Abdou MUIYAWA**, Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Bè Pa-de SOUZA, Rue Boulevard du Mono et du 13 Janvier, Tél. 90 09 80 91, où étant et parlant : *Je n'ai aucun plus de domicile et de résidence connu et ayant tenté le joindre sur le numéro indiqué en vain, j'ai procédé à la notification par affichage à la porte principale l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé et par insertion dans le Journal TOGO MATIN.*

Que le cahier des charges dressé par la SCP DOGBEAUVU & ASSOCIES, Société d'Avocats, sise à l'adresse ci-dessus indiquée, pour parvenir à la vente sur saisie immobilière de l'immeuble dont désignation suit :

Un immeuble d'une contenance de deux ares quarante-deux centiares (02a 42ca), objet du titre foncier n° 36 842 inséré au Livre Foncier de la République Togolaise Volume 208, Folio 51, consistant en une parcelle de terrain urbain, bâti ayant la forme d'un polygone irrégulier, sis à Lomé Kélégougan (Préfecture du Golfe), limité au Nord par la ligne de la haute tension aérière de 25 mètres, au Sud par le lot n°1964 bis B, à l'Est par les lots n°1965 bis et à l'Ouest par un espace vide.

Saisi par la requérante, par suite de la publication du commandement délaissé au susnommé suivant exploit en date du 1^{er} octobre 2021 de Maître Gisèle Kokoèvi ABIASSI-AMEDEGNATO.

COMMUNIQUE

Huissier de Justice à Lomé, publié au bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Lomé le 23 mai 2022 suivant état descriptif en date du 09 juin 2022 ;

A été déposé au Greffe du Tribunal de première instance de première classe de Lomé le 17 juin 2022 par l'Huissier instrumentaire ;

Et à même requête, demeure et élection de domicile ainsi que constitution d'Avocat que dessus, j'ai, Huissier susdit et sousigné, étant et parlant comme ci-dessus :

Fait sommation à monsieur Mohammed Abdou MUIYAWA de prendre communication audit Greffe du cahier des charges contenant les clauses et conditions auxquelles seront adjugés l'immeuble sus-désigné ;

Informé monsieur Mohammed Abdou MUIYAWA :

- que l'audience éventuelle est fixée au **vendredi 02 septembre 2022 à huit (08) heures du matin et heures suivant, par-devant le Tribunal de première instance de Première Classe de Lomé, siégeant au Palais de Justice de la ville de Lomé** où seront jugées les contestations soulevées, s'il y a lieu, avec déclaration que s'il n'y a eu ni dires ni observations au cahier des charges, la fixation de cette audience pourra être considérée comme non avenue ;
- que ses dires et observations seront reçus, à peine de déchéance jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle et qu'à défaut de former et de faire mentionner à la suite du cahier des charges, dans ce même délai, la demande en résolution d'une vente antérieure ou la poursuite de folle enchère d'une réalisation forcée antérieure, ils seront déchus à l'égard de l'adjudicataire de leur droit d'exercer ces actions ;
- de comparaitre **le vendredi 14 octobre 2022 à huit (08) heures** au Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, sis à Lomé, Quartier administratif, en face du Ministère de l'administration territoriale, B.P 342. Tel: +228 22 21 41 91, pour l'adjudication de l'immeuble dont s'agit.

Lui déclarant que faute par lui de se présenter, il sera contre lui donné défaut de suite et procédé à l'adjudication tant en son absence qu'en sa présence.

SOUS TOUTES RESERVES ET POUR QU'IL NE L'IGNORE

Je lui ai, où étant et parlant comme dessus, laissé copie du présent exploit dont le coût est de 30 000 FCFA frais de timbres et d'enregistrement compris.

L'HUISSIER,
PAR SUBSTITUTION
Me DECKOR A. Dadaon

Projet « Vacances créatives »

La Fondation Mablé Agbodan initie des enfants aux métiers d'arts et aux métiers créatifs de la technologie

Dans le cadre de ses activités, la Fondation Mablé Agbodan organise du 25 juillet au 20 août 2022 un projet dénommé « Vacances créatives ».



Des participants

L'initiative qui a commencé à Tchamba vise à inciter les jeunes à découvrir les métiers d'art et métiers créatifs de la technologie afin d'éveiller leur génie créateur à travers ces ateliers créatifs. L'objectif est d'aider cette couche de la population à atteindre le plein épanouissement à travers les métiers d'art, de design et d'artisanat. Il s'agira aussi de valoriser les ressources

locales et indigènes dans la production artisanale et artistique. Au programme, nous avons des causeries débats, des échanges culturels, la fabrication des sandales, des bracelets, des sacs en jeans, des sacs en papier, l'Impression 3D, la conception des meubles, la teinture sur tissu et T-shirt, la transformation des déchets... Ainsi, « Vacances créatives

» permettra aux apprenants de mettre suffisamment à profit leurs temps de pause, pendant cette période de vacances.

A propos de la Fondation Mablé AGBODAN

La Fondation a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socioéconomique des jeunes et des femmes, voire des communautés à la base en général, à travers la

promotion des métiers d'art, du design et d'artisanat, dans l'optique de la valorisation des ressources locales et indigènes et dans une approche de développement humain durable.

+228 90 45 56 85
+228 96 90 50 70
info@fondationma.org
www.fondationma.org

1er Tour
TCHAMBA
25 et 26 juillet 2022 au CLAC

Tchamba de 9h00 à 16h00.

ATAKPAME

27 et 28 juillet 2022 A la Mairie
Le 27 juillet 2022 à 17h 00
Le 28 juillet 2022 de 9h00 à 16h00

KPALIME

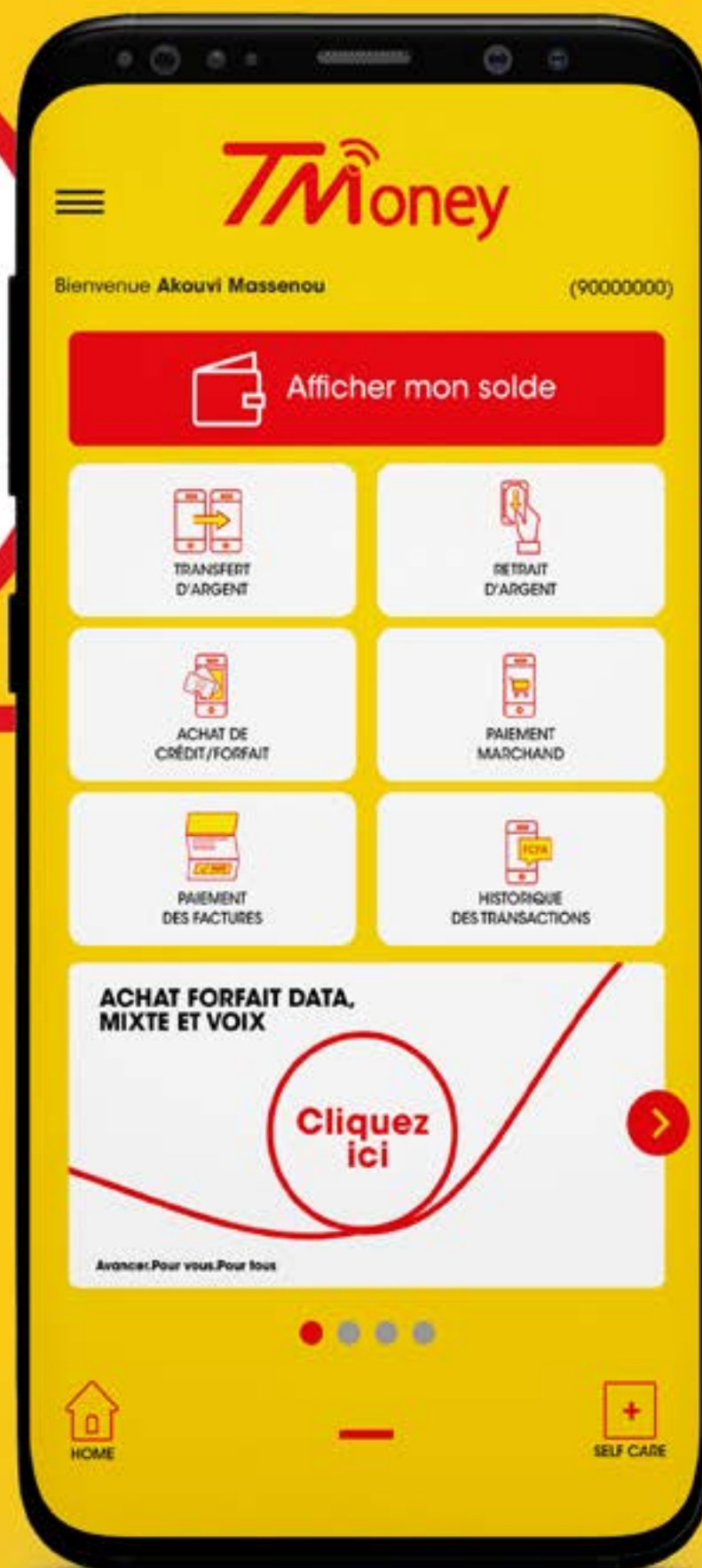
Date
29 et 30 juillet 2022 au Lycée de Kpodji
Le 29 juillet 2022 de 9h00 à 16h00
Le 30 juillet 2022 à 9h00



Tous mes services au bout du doigt ? Clic, Appli TMoney !



TMoney



Téléchargez et utilisez gratuitement l'Appli.

Distributeur Officiel IB BANK Togo en Mobile Money

Avancer. Pour vous. Pour tous.

